



- 27e Formation d'été –

(ex Université d'été)

2020

Du 29 juin au 3 juillet à Marseille (13).

Ludothèque : jouer, agir, s'impliquer.

PRE-PROGRAMME





I-DEMARCHE PEDAGOGIQUE

1.1. La ludothèque : Jouer, agir, s'impliquer

Lors de cette formation d'été (ex Université d'Eté) des ludothécaires, nous aborderons la question de la mise en mouvement du joueur, de ses attitudes et engagements. Nous chercherons à identifier les diverses natures et degrés d'implication des publics dans le jeu, en marge du jeu, au sein de l'équipement, et leurs raisons, et nous aborderons le rapport des publics et du ludothécaire aux enjeux sociétaux.

A partir d'expériences de terrain, de constructions collectives et d'appropriations individuelles, d'alternance d'apports théoriques et pratiques en faisant intervenir des professionnel-les d'horizons différents, l'ALF vous invite à interroger le pouvoir d'agir des publics et des ludothécaires en ludothèque.

Des restitutions seront faites par les participant-es dans un objectif d'appropriation collective.

Un programme d'animation et de renforcement de la dynamique du groupe sera également proposé en marge des travaux.

1.2. Les intentions pédagogiques

Inscrite dans la thématique "faire réseau", la formation d'été 2020 propose une progression pédagogique pour les ludothécaires et vise à donner les moyens aux participant-es de :

- Mieux définir le projet de sa ludothèque et le situer dans un territoire.
- Affiner le développement du partenariat et sa communication.
- Participer à la vie de la profession et suivre les travaux de recherche.
- Mieux identifier les spécificités de la ludothèque et les partenaires potentiels.
- Savoir se situer dans le réseau des ludothèques et porter un discours commun.
- Mieux cerner les enjeux sociétaux et la question du « pouvoir d'agir »

Attention, ce programme n'est pas définitif et est susceptible d'évoluer légèrement dans ses contenus. Nous sommes également en attente de confirmation de certain-es intervenant-es.

II-PRE-PROGRAMME

LUNDI 29 JUIN

MATIN 9h-12h

9h-11h00
Accueil des participant-e-s, dynamique de groupe et séance d'ouverture.

11h-12h
Jouer, agir, s'impliquer ?
Ce temps d'introduction permettra au groupe de cerner la thématique et de faire le point sur les sujets qui seront discutés et approfondis lors des temps de travail de la semaine.

Conférence introductive

APRES-MIDI 14h-18h

14h-15h
Atelier des pratiques
Ces ateliers sont amenés à évoluer durant la semaine au regard des besoins repérés par les participant-es et les formateurs-rices. Ils peuvent venir compléter au fur et à mesure les questionnements et les pratiques des participant-es.

Atelier de co-construction

15h-18h
Observer, décrire, évaluer
A partir des éléments amenés lors de l'introduction du matin, ce temps de travail collectif sera consacré à la description des différents comportements observés en ludothèque. Il s'agira de voir en quoi ils représentent quelque chose jugé « non adapté » ou au contraire « attendu » et/ou « souhaité » de la part des ludothécaires

Atelier de co-construction



MARDI 30 JUIN

MATIN 9h-12h

9h-9h30

Accueil

Dynamique de groupe

9h30-12h

Des raisons d'agir...

Cette présentation théorique pluri-disciplinaire permettra aux participant-es de mieux comprendre les motivations, les raisons d'agir et autres déterminismes influant les choix des individus et des groupes.

Conférences (intervenant-es à confirmer)

APRES-MIDI 14h-18h

14h-15h

Atelier des pratiques

Ces ateliers sont amenés à évoluer durant la semaine au regard des besoins repérés par les participant-es et les formateurs-rices. Ils peuvent venir compléter au fur et à mesure les questionnements et les pratiques des participant-es.

Atelier de co-construction

15h-18h :

Les mises en mouvement des publics en ludothèque

Ce temps sera consacré à la réappropriation par les participant-es du contenu des conférences du matin. Il s'agira de s'interroger et comprendre les raisons qui poussent les publics en ludothèque à agir dans le jeu et en marge du jeu, les freins et les leviers.

Atelier de réappropriation



MERCREDI 1^{ER} JUILLET

MATIN
9h-12h



9h-9h30

Accueil

Dynamique de groupe

9h30-12h

Le point de vue du-de la ludothécaire

Après avoir identifié certaines raisons d’agir des publics, cet atelier invitera le-la ludothécaire à comprendre ses propres raisons d’agir et/ou de réagir vis-à-vis de ces comportements, à identifier certains enjeux et à se positionner.

Atelier de co-construction

APRES-MIDI
14h-18h



14h-15h

Atelier des pratiques

Ces ateliers sont amenés à évoluer durant la semaine au regard des besoins repérés par les participant-e-s et les formateurs-rices. Ils peuvent venir compléter au fur et à mesure les questionnements et les pratiques des participant-e-s.

Atelier de co-construction.

15h-17h

Pouvoir d’agir et transformation sociale

Cette conférence portera sur le développement du “pouvoir d’agir”, traduction de la notion d’empowerment, qui fait référence au contrôle que les individus et les communautés exercent sur leur vie.

*Conférence de **Bernard Vallerie**,
ancien maître de conférence en sciences de l’éducation,
actuel formateur en pouvoir d’agir.*

17h-18h

Fil rouge

Un point d’étape sera proposé aux participant-es pour affiner le lien entre les différents contenus de cette formation d’été.

Atelier de réappropriation



Formation d’été. 29 juin-3 juillet 2020 : « La ludothèque, jouer, agir, s’impliquer »

180 bis rue de Grenelle 75007 PARIS • 01 43 26 84 62 • <http://www.alf-ludotheques.org> • courrier@alf-ludotheques.org •
n° Siret : 37 762 980 300 059 • Code APE : 9499 Z • N° OF : 11 75 50 772 75 référencé au Data Dock



JEUDI 02 JUILLET

MATIN
9h-12h



9h-9h30

Accueil

Dynamique de groupe

9h30-12h

Vers des conditions favorables...

Comment réagir face à une situation ? Quel cheminement, réflexion, méthode choisir pour adapter sa posture, faire évoluer son accueil et les conditions de la mise en mouvement, de l'engagement des publics ?

Atelier de co-construction

14h-15h

Atelier des pratiques

Ces ateliers sont amenés à évoluer durant la semaine au regard des besoins repérés par les participant-e-s et les formateurs-rices. Ils peuvent venir compléter au fur et à mesure les questionnements et les pratiques des participant-e-s.

Atelier de co-construction.

15h-18h

Théâtre forum (sous réserve)

Le théâtre forum propose des scènes adaptées à notre thématique qui invitent à intervenir, débattre, échanger.

Théâtre-forum

16h30-18h

Analyse de situation

Ce temps sera consacré à l'expérimentation des réflexions du matin sur des situations concrètes. Il sera également question pour les participant-es de se projeter sur sa réalité de terrain et repartir avec une piste opérationnelle d'évolution.

Atelier de réappropriation

APRES-MIDI
14h-18h





VENDREDI 03 JUILLET

MATIN 9h-12h

9h-9h30

Accueil

Dynamique de groupe

9h30-12h :

Journal populaire

A partir de l'ensemble des contenus proposés lors de la formation les participant-es seront amené-es à travailler sur l'élaboration et la rédaction d'un article mettant en valeur les éléments sur lesquels s'appuyer pour faire évoluer les mises en mouvement et le pouvoir d'agir des publics ainsi que celles des professionnel-les.

Atelier de co-construction.

APRES-MIDI 13h-17h

13h - 14h

Atelier des pratiques

Ces ateliers sont amenés à évoluer durant la semaine au regard des besoins repérés par les participant-e-s et les formateurs-rices. Ils peuvent venir compléter au fur et à mesure les questionnements et les pratiques des participant-e-s.

Atelier de co-construction.

14h-17h

Synthèse des travaux et bilan de la semaine.

III-ORGANISATION ET INSCRIPTION

III.1. Accès à la formation

La formation d'été est accessible aux adhérents de l'ALF : ludothécaires, professionnel-le-s utilisant le jeu, porteurs de projet, salarié-e-s, bénévoles et volontaires en service civique. Si ça n'est déjà fait, merci de vous rendre sur notre site pour procéder à VOTRE ADHESION.

III.2. Accueil :

Horaires : 9h-12h / 14h-18h, soit 7h/jour.

Lieu : Auberge de Jeunesse Bois Luzy - 58 Allée des primevères - 13012 MARSEILLE

Repas : le repas du midi peut être réservé auprès de l'ALF (voir bulletin d'inscription) et sera pris à l'Auberge de jeunesse. Le repas du soir n'est pas pris en charge.

III.3. Inscription :

Le règlement intérieur est consultable sur le site de l'ALF : www.alf-ludotheques.org. Il doit être accepté par chaque stagiaire au moment de l'inscription. Les bulletins d'inscription sont à retourner **le plus tôt possible** par courrier postal au : 180 bis rue de Grenelle, 75007 Paris ou scannés par mail à : courrier@alf-ludotheques.org.

Le/la stagiaire ne pourra entrer en formation qu'à compter de la signature de la présente convention. Les demandes de rétractation doivent être adressées par écrit **au moins 10 jours** avant la date de début du stage.

Pour les salarié-e-s, passé ce délai, les annulations qui ne seront pas justifiées par un document (certificat médical, d'accident, de défaut de transport...) feront l'objet d'une facturation de l'ensemble des frais. Dans tous les cas, des **frais de dossier** (20€) seront conservés par l'ALF.

L'ALF peut être amenée, pour des raisons indépendantes de sa volonté, à annuler ou modifier un stage. Dans tous les cas, elle s'engage à prévenir les stagiaires au moins 10 jours avant le début prévu et, en cas d'annulation, à rembourser l'intégralité des frais éventuellement engagés.

III.4. Prise en charge des frais

Les frais pédagogiques et les frais annexes sont à la charge des participant-e-s. Pour les salarié-e-s (et à priori les volontaires en service civique), ces frais peuvent être pris en charge dans le cadre de leur plan de développement des compétences, l'ALF est enregistrée comme organisme de formation sous le numéro : 11 75 50 772 75 (ce numéro ne vaut pas agrément d'Etat) et son projet de formation est référencé au Data Dock. Pour les bénévoles, les formations sont gratuites sur présentation d'une attestation en bonne et dûe forme et sous réserve des places disponibles.

Bulletin de PRE-inscription pour la Formation d'Eté (Merci de prendre le temps de remplir tous les champs)

L'inscription ne sera définitive qu'après le retour de la convention signée.

DATES CHOISIES :

Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi

FRAIS DE FORMATION

Frais administratifs et pédagogiques :

- Volontaire en service civique ALF : 50% des frais d'inscription
 Salarié-e ou volontaire en service civique hors ALF :
 A la journée, nombre de journée : x 180€ =€
 Forfait semaine de 4 jours : 610€
 Forfait semaine de 5 jours : 650€.

En cas d'annulation, 20€/journée annulée seront conservés et facturés.

- Bénévole (joindre une attestation de bénévolat) ou porteur de projet sans structure : gratuit

Frais d'hébergement (Petit déjeuner compris) : Nombre de places limitées, réservez au plus vite !

En cas de problème de prise en charge, nous contacter.

- Lundi Mardi Mercredi Jeudi

Nombre de nuits : * 25€ = Total : €

Frais de repas (midi) :

- Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi.....

Nombre de repas du midi : * 10€ = Total : €

TOTAL inscription :€

LE/LA PARTICIPANT-E :

Nom : Prénom :

Mail : Tél :

Années d'expérience en ludothèque :

A déjà suivi une formation à l'ALF : Oui Non

Diplôme éventuel de ludothécaire : Oui Non Autre :

Quels intérêts ou attentes avez-vous vis à vis de ces thèmes :

Vous vous inscrivez à titre : Individuel Dans la cadre d'une structure

Vous avez lu et acceptez le **règlement intérieur**

Vous autorisez l'ALF à prendre des **images** Oui Non

VOTRE LUDOTHEQUE (ou autre structure) S'IL Y A LIEU :

Nom : Adresse postale :

..... CP : COMMUNE :

Mail : Tél :

Caractéristiques : Fixe Mobile-itinérante /Milieu: Urbain Rural / Tout public

Public spécifique (préciser) :

L'ORGANISME A FACTURER (si différent de la structure) :

Nom : Adresse postale :

..... CP : COMMUNE :

Mail : Tél :

Date : **Nom, signature et tampon de la structure** (ou participant-e si inscription individuelle) :



Formation d'été. 29 juin-3 juillet 2020 : « La ludothèque, jouer, agir, s'impliquer »

180 bis rue de Grenelle 75007 PARIS • 01 43 26 84 62 • <http://www.alf-ludotheques.org> • courrier@alf-ludotheques.org •
n° Siret : 37 762 980 300 059 • Code APE : 9499 Z • N° OF : 11 75 50 772 75 référencé au Data Dock